



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 106455

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin d'assurer le traitement des dossiers d'indemnisation des victimes de l'amiante, dans un délai raisonnable.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106455

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10497